

# UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bureau des radiocommunications



T E L E F A X

Place des Nations  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11  
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56  
Gr4: +41 22 730 65 00

Date: juillet 2005      Heure:      Page 1/4      Réf.: TCUIT A76  
A: Etats membres de l'UIT      Fax:      11M(SSC)/0.2099/05  
De: Avram Sion, Chef SSC      Réponse officielle à: [brmail@itu.int](mailto:brmail@itu.int); Fax: +41 22 730 5785  
Questions à : [avram.sion@itu.int](mailto:avram.sion@itu.int); Tél.: +41 22 730 5931

Objet: Application des numéros 11.44/11.44.1 du Règlement des radiocommunications aux réseaux à satellite dont le délai de neuf ans pour la notification expirera entre les 1<sup>er</sup> janvier et 30 juin 2006.

Madame/Monsieur,

1. Le Bureau des radiocommunications tient, par la présente télécopie, à attirer l'attention de toutes les administrations sur les dispositions des numéros 11.44/11.44.1 du Règlement des radiocommunications applicables aux réseaux à satellite pour lesquels les renseignements soumis au titre de la publication anticipée (API) ont été reçus avant le 22 novembre 1997 et pour lesquels le délai réglementaire de neuf ans pour la soumission de la notification expirera entre les 1<sup>er</sup> janvier et 30 juin 2006.

2. Aux termes de ces dispositions, les assignations incluses dans une demande de coordination ne doivent plus être prises en considération par le Bureau ou les administrations, sauf lorsque :

- Les assignations en question ont été mises en service, et que
- La première fiche de notification complète pour l'inscription de ces assignations au titre du numéro 11.15 a été reçue par le Bureau.

avant la fin du délai réglementaire de neuf ans à compter de la date de publication des renseignements pertinents soumis au titre de la publication anticipée et reçus avant le 22 novembre 1997.

3. A cet égard, le Bureau a établi deux listes de réseaux pour lesquels il indique pour chaque réseau la date de publication des renseignements soumis au titre de la publication anticipée et la date d'expiration correspondante du délai réglementaire de neuf ans comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2006. Ces listes figurent dans les annexes suivantes :

3.1 L'Annexe 1 contient la liste des réseaux pour lesquels il apparaît qu'aucun renseignement de notification n'a encore été reçu par le Bureau ;

3.2 L'Annexe 2 contient la liste des réseaux pour lesquels les renseignements de notification reçus soit :

- a) sont en cours d'examen ; ou
- b) ont été retournés à l'administration à la suite d'une conclusion défavorable, ou
- c) ont été inscrits dans le Fichier de référence international de fréquences à la suite d'une conclusion favorable.

Veuillez noter que les réseaux à satellite, pour lesquels le délai de sept ans pour la notification est compris entre les 1<sup>er</sup> janvier et 30 juin 2006 (i.e. ayant des API reçus entre les 1<sup>er</sup> janvier et 30 juin 1999), ont fait l'objet du télégramme circulaire TCUIT A72 du 27 juin 2005.

4. Le Bureau prie votre Administration de bien vouloir vérifier les listes ci-jointes et soumettre les renseignements de notification au titre du numéro 11.15, avant la date d'expiration du délai réglementaire de neuf ans, soit accompagnés de tous les accords requis obtenus (numéro 11.32), ou en indiquant qu'un certain nombre de coordinations n'a pas pu être complété avec succès et accompagnés d'une demande d'application des dispositions des numéros 11.32A, 11.35 ou 11.41, selon le cas, pour certains accords manquants. Il faut noter que, pour les réseaux soumis à l'application des dispositions du point 2 du *décide* de la Résolution 49 (Rév.CMR-03), seulement seront recevables les notifications d'assignations couvertes par les renseignements de diligence due ayant été déjà reçus par le Bureau.

5. En ce qui concerne les renseignements de notification reçus et considérés sous les points a), b) ou c) du paragraphe 3.2) ci-dessus, des renseignements de notification similaires ou additionnels pourraient encore être présentés avant la date d'expiration réglementaire de neuf ans indiquée, afin de couvrir toutes les assignations de fréquence incluses dans la(les) demande(s) de coordination ou dans celles de la publication anticipée, selon le cas.

6. Votre administration est en outre invitée à vérifier si l'un de ses réseaux, non énumérés dans les annexes, entre aussi dans la catégorie décrite ci-dessus et, dans l'affirmative, à soumettre les renseignements de notification mentionnés au paragraphe 4 ci-dessus pour les assignations correspondantes qui sont encore au stade de la coordination ou publiées dans une demande de publication anticipée, selon le cas, et pour lesquelles le délai réglementaire de neuf ans expirera entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2006.

7. Veuillez noter que la présente télécopie doit être considérée comme constituant l'information préalable du Bureau à laquelle il est fait référence aux numéros 11.44/1.44.1.

8. Le Bureau espère que votre Administration fournira les renseignements demandés ci-dessus. Dans le cas où les assignations ne sont pas mises en service et où les renseignements de notification ne sont pas reçus par le Bureau dans le délai spécifié, le Bureau engagera la procédure d'annulation des assignations concernées, comme prévu aux numéros 11.44 et 11.44.1, selon le cas.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Avram Sion  
Chef de la Division de la coordination des systèmes spatiaux

Pièces jointes : Annexes 1 et 2

PhA/cm

## ANNEXE 1

**Réseaux à satellite pour lesquels il apparaît que le Bureau n'a pas encore reçu les renseignements de notification et pour lesquels le délai réglementaire de neuf ans expirera avant le 1<sup>er</sup> juillet 2006**

RESEAU	ADMIN	ORG	LONG(E)	Date de publication de l'API	Expiration du délai de 9 ans
DFH-3A-OA	CHN		87.50	25.02.1997	25.02.2006
DFH-3A-OB	CHN		110.50	25.02.1997	25.02.2006
DFH-3A-OC	CHN		98.00	25.02.1997	25.02.2006
DFH-3A-OD	CHN		130.00	25.02.1997	25.02.2006
DFH-4-OE	CHN		121.00	25.02.1997	25.02.2006
DFH-4-OF	CHN		101.50	25.02.1997	25.02.2006
RASCOM-B	CTI		14.00	24.06.1997	24.06.2006
RASCOM-A	CTI		-9.00	24.06.1997	24.06.2006
RASCOM-C	CTI		5.50	24.06.1997	24.06.2006
INMARSAT GSO-2A	G	INM	-98.00	27.05.1997	27.05.2006
INMARSAT GSO-2B	G	INM	-88.00	11.03.1997	11.03.2006
INMARSAT GSO-2B	G	INM	-88.00	27.05.1997	27.05.2006
INMARSAT GSO-2D	G	INM	20.00	27.05.1997	27.05.2006
INMARSAT GSO-2H	G	INM	65.00	11.03.1997	11.03.2006
INMARSAT GSO-2H	G	INM	65.00	27.05.1997	27.05.2006
INMARSAT GSO-2I	G	INM	25.00	11.03.1997	11.03.2006
INMARSAT GSO-2I	G	INM	25.00	27.05.1997	27.05.2006
INMARSAT GSO-2J	G	INM	-54.00	27.05.1997	27.05.2006
INSAT-AF48E	IND		48.00	17.06.1997	17.06.2006
INSAT-AF55E	IND		55.00	17.06.1997	17.06.2006
ADEOS-2	J		NGSO	22.04.1997	22.04.2006
ETS-8-146E	J		146.00	21.01.1997	21.01.2006
JMCS-3A	J		158.00	04.02.1997	04.02.2006
KOMPSAT-2	KOR		NGSO	10.06.1997	10.06.2006
ORION-AP-1	MHL		139.00	03.06.1997	03.06.2006
YAMAL-E2	RUS		27.30	18.03.1997	18.03.2006
YAMAL-E4	RUS		119.00	18.03.1997	18.03.2006
YAMAL-W2	RUS		-36.00	18.03.1997	18.03.2006
YAMAL-W3	RUS		-65.50	18.03.1997	18.03.2006
THAICOM-A2KA	THA		78.50	14.01.1997	14.01.2006
THAICOM-A3KA	THA		120.00	14.01.1997	14.01.2006
TURKSAT-KA-25E	TUR		25.00	28.01.1997	28.01.2006
TURKSAT-KA-56E	TUR		56.00	28.01.1997	28.01.2006
TURKSAT-KA-73.5E	TUR		73.50	28.01.1997	28.01.2006
INT SPACE STA SSCS	USA		NGSO	01.04.1997	01.04.2006
USASAT-29D	USA		25.00	21.01.1997	21.01.2006
VINASAT-4A	VTN		132.00	18.02.1997	18.02.2006

## ANNEXE 2

**Réseaux à satellite pour lesquels les renseignements de notification reçus sont soit en cours d'examen ou ont été retournés à l'administration à la suite d'une conclusion défavorable ou ont été inscrits dans le Fichier de référence à la suite d'une conclusion favorable et pour lesquels le délai réglementaire de neuf ans expirera avant le 1<sup>er</sup> juillet 2006**

RESEAU	ADMIN	ORG	LONG(E)	Date de publication de l'API	Expiration du délai de 9 ans
MUSAT-1	ARG		NGSO	11.02.1997	11.02.2006
SAC-C	ARG		NGSO	18.02.1997	18.02.2006
DFH-4-OA	CHN		125.00	25.02.1997	25.02.2006
DFH-4-OD	CHN		115.50	25.02.1997	25.02.2006
CHINASAT-6	CHN		110.50	11.02.1997	11.02.2006
DFH-4-OB	CHN		103.00	25.02.1997	25.02.2006
LSATNAV	F	GLS	NGSO	10.06.1997	10.06.2006
DORIS-2	F		NGSO	14.01.1997	14.01.2006
JCSAT-1R	J		150.00	21.01.1997	21.01.2006
JCSAT-2R	J		154.00	21.01.1997	21.01.2006
JMCS-3B	J		162.00	04.02.1997	04.02.2006
YAMAL-E3	RUS		81.75	18.03.1997	18.03.2006
YAMAL-E5	RUS		163.50	25.03.1997	25.03.2006
THAICOM-A2B	THA		78.50	06.05.1997	06.05.2006
THAICOM-C2	THA		126.00	04.02.1997	04.02.2006
TONGASAT C/KU-2	TON		134.00	01.04.1997	01.04.2006
MTI	USA		NGSO	21.01.1997	21.01.2006
EMU-SSCS	USA		NGSO	01.04.1997	01.04.2006
ISTP POLAR	USA		NGSO	11.02.1997	11.02.2006
SPACE SHUTTLE SSCS	USA		NGSO	01.04.1997	01.04.2006
TDRS 49W	USA		-49.00	25.03.1997	25.03.2006
TRACE	USA		NGSO	14.01.1997	14.01.2006
USASAT-13I-2	USA		-45.00	17.06.1997	17.06.2006
USASAT-14I-2	USA		68.00	17.06.1997	17.06.2006
USASAT-14J-2	USA		72.00	17.06.1997	17.06.2006
USASAT-14L	USA		-15.00	18.03.1997	18.03.2006
USASAT-14L	USA		-15.00	06.05.1997	06.05.2006

---